

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2^{de} professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités a pour objectif de former des professionnels capables de prendre en charge des activités administratives dans tout type de structure : entreprise, administration, association, établissement scolaire ou médico-social. Le titulaire du diplôme sait accueillir et informer les interlocuteurs, traiter et suivre les dossiers, préparer et mettre en forme des documents, organiser et classer les informations, contribuer à la gestion des agendas, des réunions et des déplacements. Il participe à la gestion administrative des relations avec les clients, usagers, adhérents, fournisseurs et partenaires, ainsi qu'aux activités liées aux ressources humaines et à la gestion courante. Il travaille dans un environnement numérique, utilise les logiciels bureautiques et de gestion, respecte les règles de confidentialité, de qualité, de sécurité des données et adopte une posture professionnelle au service de l'organisation.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le bac pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités forme des gestionnaires administratifs capables de traiter les informations, d'organiser l'activité et de participer à la communication interne et externe, dans des structures publiques ou privées de tailles variées.

MÉTIER VISÉS

- Assistant administratif polyvalent
- Employé administratif et d'accueil
- Secrétaire / assistant de gestion en PME ou association
- Agent administratif en collectivité ou service public

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire du bac pro AGOrA assure le suivi administratif des activités d'une organisation : gestion des dossiers, relations avec les clients, usagers ou fournisseurs, appui aux ressources humaines et à la logistique. Il utilise les outils numériques, prépare les documents et contribue à la qualité du service rendu.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40705>

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	324
ROME	D1401 - M1501 - M1607 - M1203
FORMACODE	35035
RNCP	40705

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 05/06/2025

Date d'échéance de la certification : 31/08/2028

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414
// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)
<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Aristide Briand	LP	Evreux	Eure (27)
Louise Michel	LPO	Gisors	Eure (27)
Jean Moulin	LPO	Les Andelys	Eure (27)
Edmond Doucet	LP	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)
GCN - antenne Cherbourg-en-Cotentin	GRETA	Cherbourg-en-Cotentin	Manche (50)
Thomas Pesquet	LP	Coutances	Manche (50)
Curie-Corot	LPO	Saint-Lô	Manche (50)
Navarre Leclerc	LPO	Alençon	Orne (61)
Pierre et Marie Curie	LP	Bolbec	Seine Maritime (76)
du Golf	LPO	Dieppe	Seine Maritime (76)
Porte Océane	LPO	Le Havre	Seine Maritime (76)
Le Hurle-Vent	LP	Le Tréport	Seine Maritime (76)
Bernard Palissy	LP	Maromme	Seine Maritime (76)
Georges Brassens	LPO	Neufchâtel-en-Bray	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.